

**206****DQ5.1**Projet d'aménagements hydroélectriques de la  
Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs**Haut-Saint-Maurice****6211-03-038****Gélinas, Monique (BAPE)**

---

**De:** Incendie, Ville La Tuque [incendie@ville.latuque.qc.ca]**Envoyé:** 17 novembre 2004 15:45**À:** monique.gelinas@bape.gouv.qc.ca**Objet:** Plan mesures d'urgence d'Hydro-Québec

Madame,

Suite à la lecture des documents d'Hydro-Québec, les renseignements que contient l'étude déposé à votre organisme sont venus confirmer l'information que nous possédions déjà, grâce à l'étude qui avait été faite en 1990. Le seul item qui va rester à valider est bien sûr pour Hydro-Québec leur système de détection, le temps de validation et le système de communication pour informer les autorités municipales, gouvernementales pour être capable de mettre en fonction notre plan de mesures d'urgence.

Je vous remercie.

Gordon Bernier, directeur  
Service de sécurité incendie et civile  
Ville de La Tuque

GB/ji